



Elections communales 2006

BOITE-A-OUTILS POUR UNE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Les élections communales de 2006, puis les cantonales de 2007, seront des échéances importantes pour la gauche de transformation sociale. Le parlement communal permet la transmission directe de la parole de chacunE, de par la relation de proximité entre les habitantEs et les éluEs. Nous voulons être porteurs d'une démocratie directe allant du bas vers le haut.

Dans cette perspective, nous proposons cette boîte-à-outils, qui constitue un ensemble de propositions concrètes pour une démocratie participative. Cette boîte-à-outils n'est pas exclusive, chaque section locale du POP et Gauche en mouvement, ou collectif, sont invités à l'adapter à la situation politique de sa commune. Ainsi les candidatEs qui se présentent localement, peuvent y puiser les idées-forces de leur engagement parlementaire. C'est un engagement en lien permanent avec la population, c'est pourquoi nos listes sont largement ouvertes à toutes les composantes du mouvement social qui résiste.

Nous voulons que nos convictions soient portées au sein des législatifs et exécutifs communaux par des hommes et des femmes qui ne transigent pas sur les droits populaires.

Parce que dans un monde dirigé par l'économie, les marchés financiers, les boursicotages, et les intérêts personnels d'une minorité de nantis, nous voulons faire entendre une voix pour la solidarité !

Parce que dans un monde qui tolère de fabriquer des bombes, des machines de guerre, des laissés pour compte, des chômeurs et des SDF, nous voulons faire entendre une voix pour la justice !

Parce que dans un monde qui considère comme inéluctable l'engrenage qui fait que les plus pauvres deviennent toujours plus pauvres et l'insécurité sociale qui en découle toujours plus grande, nous voulons faire entendre une voix pour l'égalité sociale !

Et parce que CHAQUE VOIX COMPTE

nous pouvons ensemble construire une société plus juste !

POUR UNE DEMOCRATIE DE BAS EN HAUT

« L'utopie n'est pas ce qui n'est pas réalisable, mais ce qui n'est pas encore réalisé. »

Théodore Monod

- Création de comités de quartier avec budget participatif délégué par la commune
- Création d'agglomérations avec des conseils élus au suffrage universel direct
- Adhésion de la ville à la « Charte européenne des Droits de l'Homme dans la ville »
- Adhésion de la ville au « réseau des collectivités locales et territoriales adhérentes d'ATTAC »
- Déclarer les communes « zone hors AGCS »
- Création de comités d'usagers pour chaque service public communal (école, formation, sports, culture, économie et commerce, transports collectifs, travaux publics, sécurité publique, social, fiscalité, etc...)
- Présence de représentantEs des usagers dans le Conseil d'administration des transports publics
- Création de médiateurs locaux pour résoudre les conflits entre administration et citoyens
- Droit de vote et d'éligibilité à 16 ans
- Droit de motion populaire traitée comme une intervention de conseiller communal élu
- Espace de parole aux habitantEs au début des séances du Conseil communal ou Conseil général
- Garantir aux structures de libre association, syndicats, partis et associations, des moyens d'existence et de collaboration
- Création de « Maisons communales des associations » avec des moyens logistiques communs et des structures de coopération
- Création de « Maisons de quartier »
- Reconnaissance du statut de délégué associatif
- Reconnaissance de la vie associative
- Reconnaissance du statut de délégué syndical
- Soutien logistique et financier aux éluEs, ainsi que pour la garde des enfants pendant le mandat
- Droit aux congés sur le temps de travail pour exercer son mandat politique électif
- Création d'espaces et supports médiatiques communaux gratuits permettant l'expression des sensibilités politiques et sociales, afin de renforcer le pluralisme
- Création d'espaces d'accès à internet
- Gratuité de l'accessibilité au réseau internet
- Promotion des logiciels libres
- Diffusion des travaux des Conseils et commissions sur internet

POUR L'EGALITE DES DROITS ENTRE SUISSES ET ETRANGERS

« On a appelé des forces de travail et ce sont des êtres humains qui sont venus »

Max Frisch

- Abandon de l'examen de naturalisation et de la taxe de naturalisation
- Soutien à la régularisation des sans-papiers
- Politique d'intégration régulière des enfants étrangers avec droit à l'apprentissage de langue d'origine pendant les heures scolaires
- Introduction d'une sensibilisation au suisse allemand dès le cycle initial
- Aide à la création d'associations et de médias d'origine étrangère
- Jumelages de solidarité pour une coopération décentralisée avec les pays d'origine des ressortissants vivant dans la commune
- Droit à des lieux de cultes décents
- Accueil des réfugiés et des nouveaux arrivants
- Cour de français gratuits pour tous
- Multiculturalisme dans la programmation des événements culturels
- Droit à la médiation de quartier
- Création de chambres consulatives suisses-étrangers dans toutes les communes du canton.



POUR UN DEVELOPPEMENT SOCIAL ET ECOLOGIQUE

Tout le monde veut sauver la planète, mais personne veut descendre les poubelles.

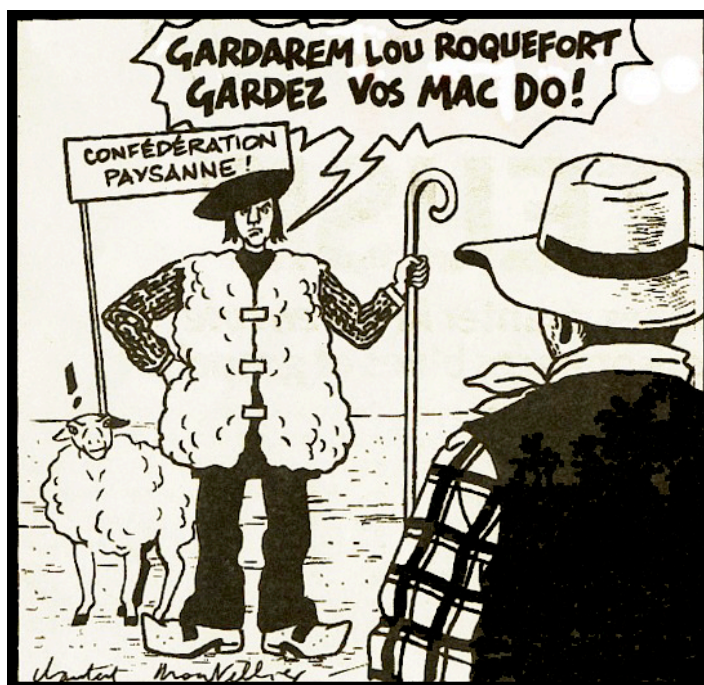
Jean Yanne

- Gratuité des transports publics locaux ou régionaux
- Développement des transports publics sur la base des besoins réels des habitants
- Développement des transports publics de nuit
- Développement des pistes cyclables
- Développement des zones 30km/h
- Développement des zones de rencontre 20km/h
- Développement de sentiers pédestres balisés en ville
- Promotion des espaces publics de sociabilité (bancs, espaces verts, zones piétonnes, arbres fruitiers, jeux pour enfants ou adultes, places de sieste, espaces rouges)



- Création de logements à loyers modérés
- Droit au logement, indépendamment de la situation sociale et d'emploi
- Droit à l'expérimentation et à un mode de vie alternatif, avec développement d'espace, d'écoute et de vie autogérée
- Politique active de prévention des dépendances
- Favoriser la mixité sociale
- Réquisition des logements inoccupés
- Développement de solutions d'hébergement bon marché
- Obligation de mise à disposition de m2 sociaux dans chaque immeuble pour les activités de convivialité et d'animation
- Places d'accueil des gens du voyage et scolarisation des jeunes de ces communautés
- Droit de préemption pour constituer des réserves foncières et préserver le patrimoine public
- Publication des montants des transactions immobilières
- Interdiction de la pose de panneaux publicitaires dans les centres historiques et en zone rurale
- Diminution du nombre de panneaux publicitaires de façon générale

- Adoption d'une charte éthique sur l'affiche publicitaire
- Déclarer la ville ou la région zone dénucléarisée, pour favoriser les énergies renouvelables
- Prendre en compte la dimension énergétique avant toute décision
- Refus de toute taxe poubelle
- Favoriser l'utilisation de matériaux recyclables pour limiter la production de déchets et emballages lors des fêtes et manifestations
- Imposer les technologies alternatives pour les logements et les bâtiments administratifs
- Empêcher l'introduction des OGM dans les cantines scolaires.
- Instaurer le label « fourchette verte » dans tous les refectoirs scolaires
- Inventaire et défense du patrimoine culinaire local ; reconnaissance active des AOC (appellation d'origine contrôlée) ; défense des produits et des goûts liés au terroir
- Adhésion à la charte des « slow cities européennes »
- Développement d'une éducation au goût dans les écoles
- Lutter contre la macdonaldisation et ses nuisances
- Préservation des pintes et bistros historiques
- Création de places de marché ou de halles de produits frais directement du producteur
- Création d'abattoirs publics
- Garantir la pérennité ou l'installation d'exploitants maraîchers ou agricoles
- Développement des jardins familiaux



POUR UNE ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

*" Vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous
et que la Terre n'est à personne. "*

Jean-Jacques Rousseau

- Taux unique d'impôt pour les résidents suisses et étrangers sans activité lucrative
- Suppression des exonérations fiscales des entreprises
- Taxe transport des entreprises, basée sur leur bénéfice
- Fiscalisation des emplois détruits ou des délocalisations par les entreprises rentables
- Introduction du 1% formation sur le bénéfice des entreprises
- Création de places d'apprentissage
- Mise à disposition de locaux, d'infrastructures de communication et de conseils juridiques/économiques pour les jeunes entreprises de service en échange du respect du label social
- Aide à la création d'emplois rémunérés d'utilité sociale et écologique de proximité (santé, crèche, formation, logement, environnement, aides aux personnes, insertion des chômeurs, animation d'associations)
- Développement du maintien à domicile des personnes âgées
- Reconnaissance de l'emploi d'utilité sociale à temps partiel concernant le maintien à domicile
- Développement d'une politique gérontologique d'intégration
- Droit au travail pour chacun
- Droit à un revenu social garanti (RSG)
- Obligation d'embauche des personnes handicapées par les entreprises
- Automaticité de versement de toutes les prestations sociales aux ayants-droits
- Nouveau barème du minimum insaisissable aux offices de poursuites et faillites, aligné sur les prestations complémentaires.

POUR LA DEFENSE DU SERVICE PUBLIC

" Est-ce que c'est mal d'avoir les yeux de l'avenir pour regarder la vie ? ..."

Louis Aragon

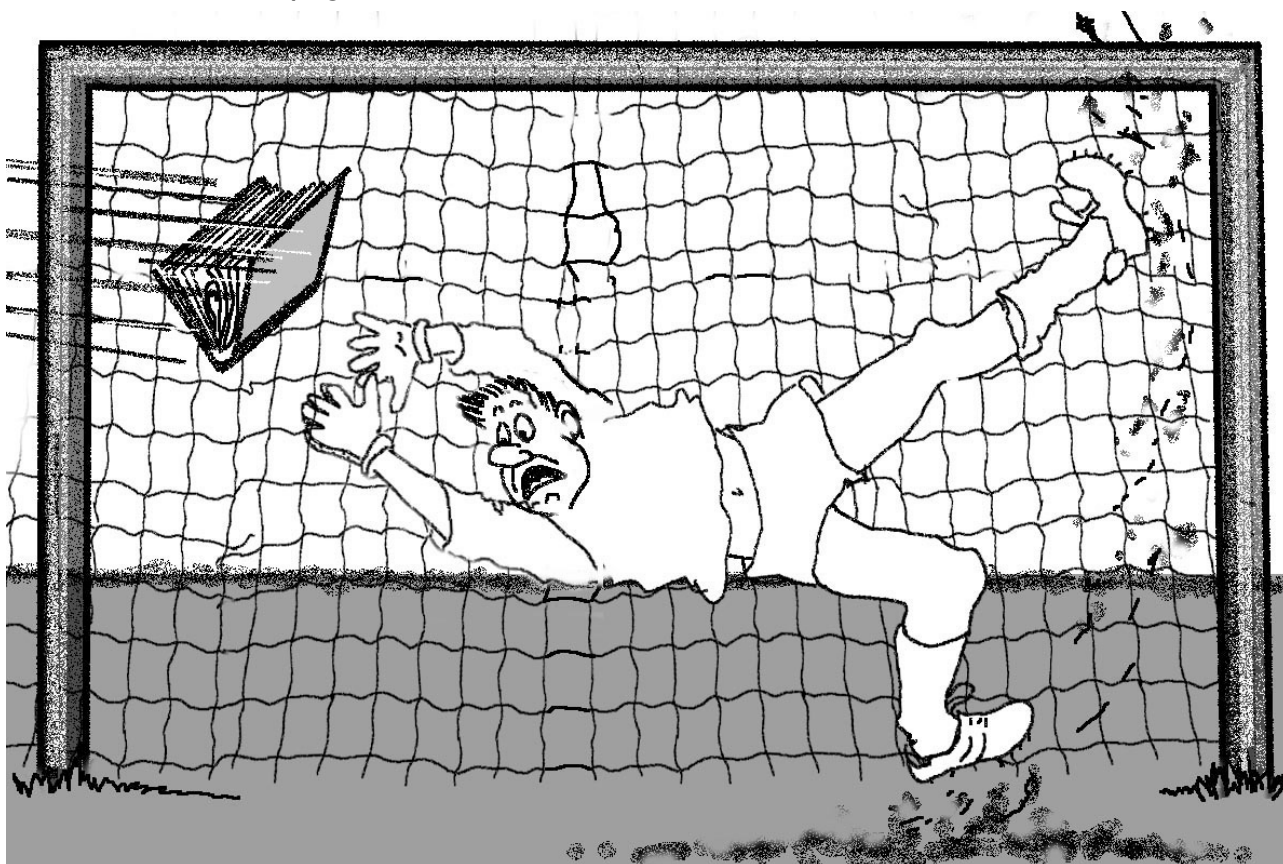
- Gratuité de tous les services publics
- Refus de toute privatisation des services publics
- Mise en place d'un « label social » des entreprises publiques et privées qui respectent un salaire minimum, les conventions collectives, la participation du personnel, le respect de l'environnement et associent travailleurs qualifiés et travailleurs en insertion ou rentiers partiels AI
- Engagement des pouvoirs publics à n'entretenir des relations économiques qu'avec les entreprises ainsi labellisées
- Accroissement des moyens et capacités d'intervention des services d'inspection du travail
- Création d'une régie d'économie sociale de proximité ???
- Horaire de travail de 38 heures dans les administrations
- Instauration du congé parental dans l'administration
- Instauration du congé sabbatique dans l'administration
- Adaptation des horaires d'accueil des services publics aux besoins des usagers
- Droit à des heures de congé sur le temps de travail pour satisfaire des obligations administratives
- Décentralisation des services publics dans les quartiers des grandes villes, par exemple au sein d'une « Maison de quartier »
- Développement de crèches, garderies, cantines, unités d'accueil en dehors des heures scolaires et pendant les vacances
- harmonisation des horaires du cycle initial sur les horaires du cycle primaire
- Création de postes de délégués à l'enfance et à la jeunesse
- Accessibilité des lieux publics à chacun, quelle que soit sa mobilité et son handicap
- Développement d'une politique de prévention locale pour agir contre l'insécurité
- Création d'un Conseil citoyen de sécurité, associant responsables politiques, responsables de la police et représentants de la société civile pour ouvrir un canal de participation citoyenne à la démocratisation de la politique de sécurité
- Adoption d'une charte éthique pour chaque service au public
- Interdiction de la télésurveillance des lieux publics
- Développement et amélioration de l'assistance judiciaire
- Création d'antennes juridiques gratuites par exemple dans les maisons de quartier
- Création de centres gratuits d'hygiène (sanitaires, douches, local d'injection)
- Tolérance des drogues douces pour un usage personnel
- Mise en place d'un centre de soins dentaires gratuits pour les enfants et les jeunes en formation
- Développement de la médecine du travail

POUR LE DEVELOPPEMENT DE CULTURES DE PROXIMITE

« Je suis un non-violent: quand j'entends parler de revolver, je sors ma culture. »

Francis Blanche

- Mise en valeur du patrimoine culturel local (places, anciennes usines, par exemple)
- subventionnement de la création artistique et à la culture vivante régionale (artistes plasticiens, musiciens, acteurs, conteurs...)
- Soutien à des espaces autogérés de culture alternative
- Développement des « Maisons de quartier »
- Gratuité des musées
- Introduction du 1% culturel
- Introduction du « chèque culture » et du « chèque sport »
- Aide aux associations culturelles
- Mise à disposition de locaux de répétition de musique
- Soutien au sport populaire local non professionnel
- Obligation pour le sport professionnel d'apporter une contribution en nature sous forme d'enseignement et d'encadrement des jeunes avec une visée éducative et non promotionnelle
- Lutte contre le dopage dès l'enfance



Remarque : Certaines de ces revendications sont à la fois des axes de luttes cantonales et fédérales, mais cela ne nous empêche pas de faire ce qui est notre possible, au niveau communal, pour aller vers... car tout se tient.